

GOVERNANCE DES TRAMES VERTES ET BLEUES URBAINES

ANALYSE DES MODALITÉS INITIÉES LORS DE LA MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE PAR DES COLLECTIVITÉS

[Lille]

Auteurs :

Cormier Laure, Maître de Conférences géographe IUP
Kenderesy Marek, Master paris Panthéon Sorbonne

Avec la collaboration :

Blanc Nathalie, Directrice de Recherche géographe, CNRS Ladyss
Provendier Damien, Chargé de mission, Plante & Cité

Date de l'étude : 2013

Productions associées à cette étude :

✓ *Fiches villes :*

[Lille]
Val Maubuée
Strasbourg
Rennes
Lyon
Perpignan

✓ *Rapport de synthèse d'étude*

✓ *Diaporama des principaux résultats de l'étude*

Téléchargeables sur : www.plante-et-cite.fr et www.nature-en-ville.com

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :



Plante&Cité
Ingénierie de la nature **en ville**
Center for landscape and **urban** horticulture



Contexte et enjeux de Lille et son agglomération

Lille Métropole inclut 85 communes et sa population s'élève à 1 106 885 habitants en 2007.¹ Ainsi, le bassin de vie de Lille représente la 4^{ème} plus grande agglomération française par son poids démographique. Les enjeux environnementaux majeurs de l'agglomération lilloise sont : la fragmentation des espaces naturels, la protection de la ressource en eau et la pollution des sols. La ville de Lille et son agglomération subissent également des nuisances environnementales d'origine anthropique, caractéristique des grandes agglomérations françaises : la pollution atmosphérique due à la forte pression routière, la pollution industrielle des sols, des eaux et de l'atmosphère. Cependant, ces préoccupations courantes ne sont pas les seules sur le territoire lillois. En effet, un enjeu spécifique s'ajoute à cette liste : *les catiches*. Ce sont les cavités des anciens sites d'extraction minière présentant aujourd'hui un fort risque d'effondrement.

Quant à la ville de Lille, ses 226 827 habitants représentent près d'un cinquième de la population de la métropole lilloise. La superficie des espaces verts de la ville est de 350 hectares, ainsi chacun des habitants dispose de 15,43 m² d'espaces verts. Ce résultat reste en dessous de la moyenne nationale française (20m²/habitant²) et définit l'enjeu majeur de la ville de Lille : améliorer le déficit en espaces verts et la connectivité entre ces espaces.

Projet politique de trame verte

Contexte intercommunal du projet – l'Espace Nature Lille Métropole

Dans les années 1960 et durant les Trente Glorieuses, la pollution des rivières et des milieux était extrême, y compris au cœur de Lille. L'émergence d'une politique de trame verte débute dans l'agglomération lilloise au début des années 1990. Cette période correspond au déclin de l'industrie lourde et au basculement sectoriel de l'industrie vers le tertiaire. L'objectif initial d'une future trame verte consiste à améliorer l'image de l'agglomération pour attirer de nouveaux investisseurs. Au début des années 2000, l'équipe rédactrice du Schéma Directeur arrive à la même constatation. Nous pouvons retrouver cette conclusion sur le site internet de Lille Métropole Communauté Urbaine (LMCU) : « *Il fallait augmenter leur superficie (des espaces verts) pour améliorer le cadre de vie des habitants et renforcer l'attractivité du territoire*³. ».

¹ Source : recensement réalisé par l'INSEE en 2007

² Trait Urbains, n°16, 2007

³ Source : http://www.lillemetropole.fr/index.php?p=1218&art_id dernière consultation : le 25 mai 2013

Lille Métropole regroupe 1,2 millions d'habitants sur 60 000 hectares. Elle est traversée par trois rivières fortement artificialisées et par un canal : la Lys, la Marque, la Deûle et le canal de Roubaix, qui relie la Deûle à l'Escaut, et qui avait pour fonction de desservir les industries textiles. Espace Nature Lille Métropole (ENLM) est un syndicat mixte créé en 2001 qui regroupe 41 communes seulement des 85 communes de Lille Métropole. Avec un budget de 3 millions d'euros par an, Espace Nature Lille Métropole est chargé de la maîtrise de l'espace : protection et classement dans les documents d'urbanisme, élaboration des DUP, achats de terrain, établissement des baux emphytéotiques, création et restauration de nouveaux espaces. ENLM a pour missions d'enrichir la biodiversité et d'entretenir les sites grâce à son équipe de 50 personnes, mais aussi à des associations d'insertion et à des entreprises d'espaces verts. ENLM organise l'accueil et l'animation des sites, notamment grâce à une équipe de 10 écogardes, et a aussi pour mission de communiquer, d'associer et de concerter avec les acteurs locaux.

Aujourd'hui ENLM est porteur du projet politique de trame verte. Cet organisme est le propriétaire de 1.300 hectares d'espaces verts et naturels dans l'agglomération lilloise. Les espaces acquis par ENLM ont été identifiés par l'Agence d'urbanisme selon leurs potentialités en termes de biodiversité. Quatre grands ensembles peuvent être distingués, et qui sont par ailleurs structurés autour du réseau hydrographique : le canal de la Deûle à l'Escaut, Le Val de Lys et la Basse Deûle, le Parc de la Deûle et l'Espace Naturel des Périsieux et le Val de Marque et la chaîne des Lacs. Malgré l'intérêt écologique indiscutable de certains sites, les espaces appartenant à ENLM sont fragmentés et mal reliés entre eux⁴.

Concernant l'approche du projet politique intercommunal, il est indispensable de souligner qu'ENLM met l'accent sur l'usage social de ces propriétés. Ainsi, les habitants de l'agglomération ont accès libre à la majorité des espaces appartenant à ENLM. Cette politique s'inscrit dans l'objectif d'ENLM, à savoir de rendre la nature « plus attractive au niveau culturel.⁵ » Dans ce but, la structure procède à la mise en scène des espaces verts à travers des animations et à la création de structures de loisirs et de sensibilisation.

A retenir :

Opportunité : légitimité politique de l'acteur à une échelle appropriée pour le projet trame verte.

Contrainte : fractionnement des espaces d'ENLM. ENLM regroupe uniquement de 41 communes des 85 communes de Lille Métropole.

⁴ Ce constat est également souligné dans le Schéma Directeur en vigueur, page 96.

⁵ Source : entretien et http://www.lillemetropole.fr/index.php?p=57&art_id=9424 Dernière consultation : le 25 mai 2013

Contexte local du projet – La ville de Lille

La ville de Lille porte également un projet politique de trame verte à son échelle par le pilotage de la Direction Parcs et Jardins. Le projet politique est principalement porté par certains élus de la majorité plurielle, sensibles à cette thématique d'approche écologique. Cette politique semble différente de celle de l'agglomération, sachant que les enjeux de Lille en lien avec les espaces verts et naturels ne sont pas les mêmes. D'une part, Lille doit faire face à la déficience et à la fragmentation de ses espaces verts. D'autre part, certains espaces verts et naturels subissent une sur-fréquentation et des usages non-souhaités. « La végétation en milieu urbain joue aussi un rôle incontestable dans la santé publique par la diminution de la pollution atmosphérique et par l'effet régulateur climatique ». Ces arguments valorisant les services écosystémiques furent cités par plusieurs services de la ville en abordant la question de fonctionnalité d'une trame verte urbaine. Ces aspects influencent la politique de la ville en matière de trame verte et la planification urbaine les intègre dans ses projets.

Cette politique se traduit par une approche fondée sur la connaissance du territoire pour définir la trame verte urbaine lilloise. Pour acquérir cette connaissance écologique territoriale, la ville a décidé de réaliser deux études écologiques sur la trame verte. La première étude, nommée Etude Réseau Ecologique (ERE) s'est terminée en 2012. Une deuxième étude plus globale est en phase de validation : Lille Nature 3000.

L'Etude Réseau Ecologique a été pilotée par la Direction Parcs et Jardins de Lille en partenariat avec plusieurs acteurs : le bureau d'étude Biotopie (expertise), le conseil régional (financement), ENLM et des associations (données écologiques). Son analyse inclut une expertise sur l'état des milieux, une identification des fragmentations et un plan de remise en bon état. Cette étude concerne l'échelle de Lille et ses environs (dans un rayon de 5km) pour la prise en compte des milieux dépassant la frontière communale.

La deuxième étude Lille Nature 3000 est en projet et s'inscrit dans la continuité de l'ERE. Elle doit répondre aux objectifs de la loi Grenelle II, du Plan Climat et du Plan Biodiversité et être cohérente avec le SCOT pour la mise en œuvre de la trame verte et bleue. Cette étude globale vise à représenter un document de référence de trame verte pour la planification urbaine.

A retenir :

Opportunité : bonne connaissance écologique du territoire.

Contrainte : milieu densément urbanisé, très minéral.

La trame verte dans la planification

En 1996, la région du Nord Pas de Calais expérimente les premiers contrats « corridors biologiques » pour la mise en place d'un réseau écologique cohérent sur son territoire⁶. La région est également l'un des premiers acteurs institutionnels en France publiant une fiche de renseignements sur la trame verte en 2000. Ce texte présente la définition, les fonctions attribuées et les caractéristiques d'une trame verte.

Deux ans plus tard, le Schéma Directeur de Lille Métropole⁷ (approuvé en 2002) est le premier document de planification de l'agglomération lilloise qui mentionne une Trame Métropolitaine Verte et Bleue. Actuellement le Schéma Directeur est le document de planification en vigueur sachant que le SCoT de l'agglomération lilloise est en cours de validation. Le Schéma Directeur identifie les enjeux majeurs en lien avec les espaces verts et boisés à savoir leur présence faible sur le territoire et la fragmentation avancée par les infrastructures routières, ferroviaires et fluviales. Le texte souligne que le morcellement des espaces verts contribue fortement à la perte accélérée de la biodiversité locale. Ce constat peut être également étendu aux espaces verts urbains. Le document admet la discontinuité de ces espaces, par contre il met en avant le côté social et d'usage sans avoir une vraie approche écologique : « Cette absence de liaisons vertes est caractéristique de l'urbanisation et les voies routières, et même les canaux, ne sont encore que très partiellement accompagnées de cheminements cyclistes, pédestres ou équestres plantés⁸. » Pour répondre à ces enjeux, le Schéma Directeur définit un projet de trame verte et bleue concret. L'objectif est d'atteindre une superficie d'espaces verts et naturels de 10.000 hectares à l'horizon de 2015. La trame verte et bleue dessinée par le texte réfère à une entité multifonctionnelle : espace naturel, espace de loisirs et espace économique (agricole).

Le Schéma Directeur reprend l'idée des corridors biologique de 1996 pour répondre à la question des continuités. Cependant, cette notion de corridor biologique reste toujours accompagnée par une approche sociale : « supports de biodiversité, pour favoriser, d'une part, les migrations faunistiques et floristiques et pour constituer, d'autre part, un réseau de promenades accessibles par de multiples utilisateurs⁹. » L'aspect d'usage (piéton, cycliste, agricole etc.) s'inscrit fortement dans la trame verte et bleue du Schéma Directeur.

Actuellement, à l'échelle de la ville, la Trame Verte et Bleue ne bénéficie pas d'inscription spécifique dans le PLU de Lille. D'après l'avis du Service de l'Urbanisme, le dispositif de

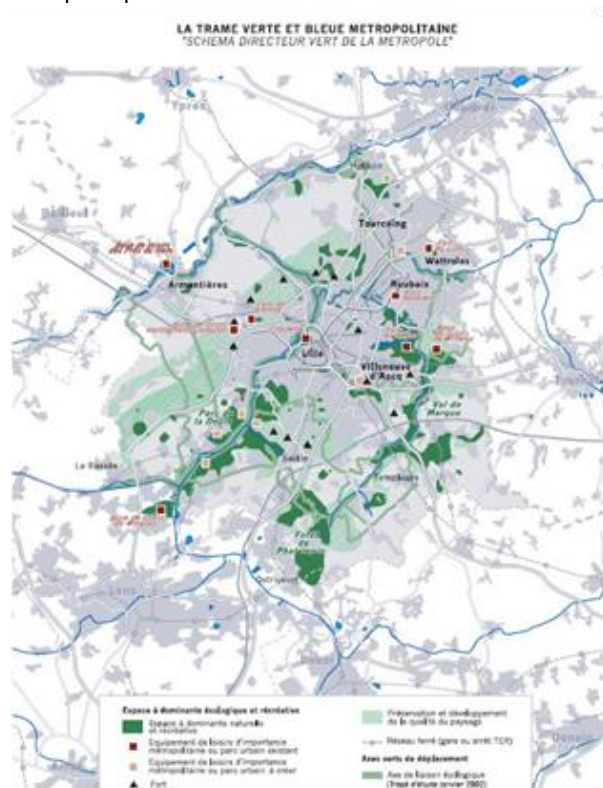
⁶ Source : Canard Mathilde, Mémoire M2, 15 juin 2011 : L'appropriation de la Trame verte et bleue à échelle locale, L'exemple de l'intercommunalité du SICOVAL, sud-est de l'agglomération toulousaine, Midi-Pyrénées, pp. 30

⁷ Le périmètre du document correspond à l'arrondissement de Lille qui s'étend sur le territoire de 126 communes et accueille 1 182 026 habitants.

⁸ Schéma directeur page 96

⁹ Schéma directeur page 96

réserve espace naturel (REN) serait l'une des solutions possibles, toutefois aucune démarche n'a été entreprise pour le moment.



A retenir :

Opportunité : prise en compte avant-gardiste de la trame verte régionale et intercommunale.

Contrainte : l'approche globale est plus centrée sur le social que sur l'écologie.

La trame verte dans la gestion des espaces verts

Espace Nature Lille Métropole (ENLM)

ENLM est la structure gestionnaire la plus importante de la trame verte à l'échelle de l'agglomération lilloise. L'entretien des 1300 hectares est réalisé en interne et en externe. Quant à l'externalisation de la gestion, les tâches sont déléguées à la suite des appels d'offres à des gestionnaires publics et privés¹⁰. Cependant, ENLM garde les tâches de gestion les plus complexes.

Les espaces naturels d'ENLM sont mis en valeur par une gestion différenciée écologique depuis la fondation de la structure. Les méthodes de gestion d'ENLM intègrent les critères du référentiel et label de gestion écologique EcoJardin¹¹ de l'association Plante & Cité depuis 4 ans. Certains des jardins ont ainsi obtenu le label EcoJardin, comme le Parc de la Deûle à titre d'exemple.

Sachant que le caractère du site détermine largement son mode de gestion, ENLM a aussi mis en pratique une procédure d'acquisition et de suivi complexe pour avoir le plus de connaissances possibles sur ses sites. En effet, avant chaque aménagement, un diagnostic environnemental faune-flore est réalisé pour connaître les potentialités écologiques du site. Cette analyse est systématiquement accompagnée par une étude de risques car la pollution des sols est un enjeu très présent dans cette ancienne région industrielle. Concernant le choix des sites, la priorité est accordée à l'acquisition des espaces d'intérêt écologique à enjeux, comme ceux qui peuvent être menacés par l'urbanisation.

Après l'aménagement d'un site, un suivi quasi quotidien est assuré par les employés d'ENLM. Ce suivi est actuellement centré sur les habitats écosystémiques. La gestion est déterminée en fonction des habitats présents. L'évolution démontre ainsi un passage d'une gestion des territoires à une gestion des habitats.

ENLM encadre également un programme transfrontalier de gestion (BIPS-Biodiversité Périurbaine in de Stadsrand) qui vise à développer et à évaluer la biodiversité dans l'Aire Métropolitaine¹². Ce projet réunit sept partenaires belges et français. Les grandes orientations pour 2013 sont : la mise en commun des outils pour mieux évaluer la biodiversité, l'organisation d'événements pédagogiques pour la sensibilisation de la population et la formation linguistique des agents.

A retenir :

Opportunité : l'idée d'un gestionnaire unique, et légitime, qui pourrait piloter un projet de trame verte.

Contrainte : ENLM n'a pas de compétences de gestion sur tous les espaces verts et naturels de l'agglomération.

¹⁰ Par exemple : Voie Navigable de France, des entreprises d'insertion etc.

¹¹ Plus d'informations <http://www.plante-et-cite.fr/le-label-ecojardin-28392.htmlsur> www.label-ecojardin.fr
Dernière consultation: le 31 mai 2013

¹² Le carnet de l'explorateur, ENLM, 2013 pp. 36-37

La ville de Lille

La Direction Parcs et Jardins est l'instance gestionnaire des espaces verts de la ville de Lille. La politique de gestion est structurée autour de deux axes principaux. Le premier est relatif à la connaissance écologique du territoire et le deuxième concerne les actions concrètes en faveur de la biodiversité urbaine.

La Direction Parcs et Jardins dispose donc d'une connaissance écologique approfondie de son territoire, indispensable pour la mise en œuvre d'une trame verte locale. Cet axe de connaissance joue aussi un rôle important dans la définition d'une gestion adaptée aux habitats. En 2004, une étude d'acquisition de données faune-flore fut menée sur la population de chauve-souris du parc de la Citadelle¹³ afin d'établir un plan de restauration. Un écologue fut embauché dans l'équipe de la Direction Parcs et Jardins en 2005. Depuis cette date, un inventaire historique des milieux est en réalisation. Cet inventaire correspond à une base de données écologique sur l'historique des milieux naturels, remontant jusqu'au 18^{ème} siècle. D'ailleurs, cette collecte de données s'inscrit parfaitement dans la logique du Plan de Biodiversité¹⁴. Une quinzaine d'espèces et leurs habitats sont régulièrement suivis par divers protocoles aux normes européennes¹⁵.

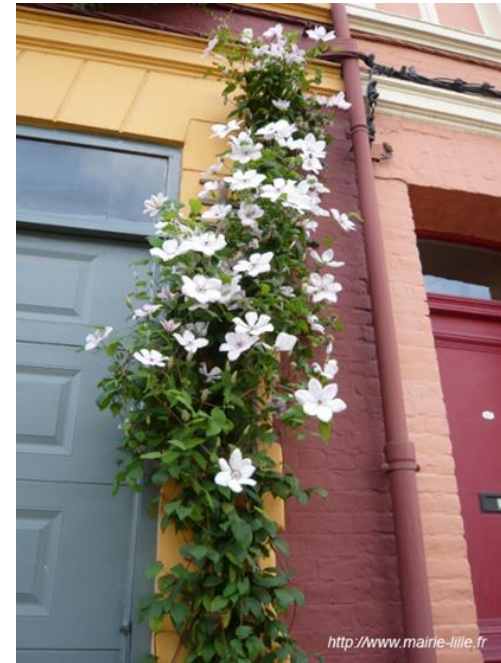
Le deuxième axe concerne les démarches en faveur de la biodiversité. Le début des années 2000 correspond à l'arrivée d'une nouvelle équipe municipale plus sensible aux questions environnementales. Ainsi, suite au renouvellement du personnel et à une prise en compte écologique plus importante, la ville de Lille a mis en place une gestion différenciée en 2001. L'un des points forts de la gestion différenciée est le développement d'une politique de bois mort. Cette pratique est très favorable pour les habitats et pour la biodiversité. Depuis la mise en place de la gestion différenciée, la ville a commencé à systématiquement diminuer son emploi de produits phytosanitaires sur le territoire. Un arrêt total est prévu pour 2014. L'opération « verdissons nos murs » s'inscrit parfaitement dans la logique des actions engagées en faveur de la biodiversité. Cette démarche d'origine associative a été appropriée par la ville. Ainsi, depuis 2003, « *la municipalité lilloise a réinvesti cette opération en végétalisant les bâtiments municipaux (écoles, mairies de quartiers, Maison Régionale de la Nature et des Solidarités...)* et propose désormais aux lillois un service gratuit pour végétaliser leur façade. » La Direction Parcs et Jardins encadre cette opération et participe au diagnostic de faisabilité, au choix de plantes, à l'accompagnement des dossiers de demande et à l'installation des équipements nécessaires.

Les jardins familiaux et communautaires s'inscrivent dans les traditions des jardins ouvriers lillois. Quatre des six jardins familiaux de la ville sont directement gérés par la Direction Parcs et Jardins. Les jardins communautaires et le reste des jardins familiaux dépendent des associations.

¹³ La plus vaste espace vert de Lille avec ses 50 hectares

¹⁴ Dans l'axe de connaissances du document.

¹⁵ Détailler les protocoles : il manque ici le détail des protocoles



Quant à l'Etude Réseau Ecologique, avec l'appui de la Région, l'objectif de l'étude consiste à donner les moyens aux décideurs locaux d'identifier les tenants et aboutissants du territoire et permettre d'établir un programme opérationnel d'actions visant à restaurer et/ou conforter la biodiversité et les supports de ses déplacements dans le paysage. Les résultats de cette étude serviront notamment de support de référence dans la définition d'une approche plus naturaliste de la gestion quotidienne du territoire de la collectivité et de la valorisation du patrimoine vert, ainsi que dans l'établissement de la trame verte, bleue et noire du territoire lillois et communes associées.

A la suite des différentes actions engagées par la ville en faveur de la biodiversité, Lille a obtenu le titre de « Capitale française de la biodiversité » en 2012.

A retenir :

Opportunité : intégration d'une approche écologique et internalisation des compétences

Contrainte : une gestion fragmentée entre l'échelle communale et intercommunale

Gouvernance

Le Service de l'urbanisme de Lille a mis en place un travail pluri-services en associant le plus d'acteurs possible dans la construction des projets urbains. Ainsi ces projets sont encadrés par des équipes transversales avec la participation de la Direction Parcs et Jardins, de l'Agence d'urbanisme et du Service de l'urbanisme de la ville. Les projets d'envergure intègrent également des acteurs de l'agglomération (EuraLille, ENLM) et des acteurs régionaux (conseil régional). Cette approche pluri-services est à l'origine une volonté de la Directrice du Service d'urbanisme. Cet exemple montre l'influence de la personnalité des directeurs de services dans la construction de la gouvernance inter-services.

La Direction Parcs et Jardins de Lille est donc impliquée d'une manière globale dans la définition des projets urbains. Elle apporte une connaissance technique importante au Service de l'urbanisme, notamment sur la gestion et les caractéristiques écologiques des milieux. Dans la plupart des projets urbains le Service de l'urbanisme inclut, soit un écologue, soit un paysagiste dans le cahier des charges pour s'assurer la prise en compte de la biodiversité. A titre d'exemple, un partenariat a été établi entre une grande surface d'équipements sportifs et la Direction Parcs et Jardins. Ce dernier était partie prenante dans le choix de la végétation du projet d'aménagement. Ce projet fait référence à un concept souvent évoqué lors des entretiens : la conception différenciée. Ce terme désigne¹⁶ l'optimisation de la gestion des espaces verts en amont des projets d'aménagement. Cette notion implique donc la participation du futur gestionnaire dans le projet pour conseiller les maîtres d'ouvrage sur les types de végétation adaptés au milieu. Toutefois, il est important de souligner l'absence d'une politique définie par la ville de Lille à ce sujet. L'étude Lille Nature 3000 devrait inscrire la conception différenciée dans les méthodes de planification¹⁷.

Participation des associations

Lille et son agglomération possède un tissu associatif dense très actif sur son territoire. La forte attente des habitants pour les espaces verts s'exprime à travers ces organisations associatives. Ainsi, les associations environnementales participent au projet de trame verte par diverses actions et leurs initiatives sont nombreuses : animation, sensibilisation (l'écocitoyenneté, biodiversité, etc.), chantiers de restauration naturelle avec les habitants, programme vigie-nature¹⁸, protocole de suivi des papillons, gestion des jardins communautaires et familiaux, etc. Quant au taux d'implication du monde associatif dans les projets d'aménagement, il n'existe pas de politique définie par les services de la ville. Par conséquent, ce "taux" est variable en fonction des projets urbains. Par exemple, les associations ont été consultées par la Direction Parcs et Jardins pour la définition méthodologique du projet de trame verte de Lille (ERE). Leur implication s'est limitée à cette démarche au début du projet. En effet, la Direction Parcs et Jardins dispose des

compétences et des connaissances nécessaires en interne pour piloter un tel projet sans l'aide particulière des associations.

Participation des habitants

A l'échelle métropolitaine, ENLM organise la concertation sur les futurs projets avec la participation des habitants, des associations et des agriculteurs. Cette démarche est entreprise après l'acquisition des terrains et la définition d'un projet de base par une équipe pluridisciplinaire (écologues/paysagistes). La concertation, sous forme de réunions publiques, a pour objectif de nuancer et de diversifier les projets. Par ailleurs, deux fois par an, un comité de consultation est constitué en invitant plus de 400 entreprises, associations et particuliers. Le but de ces comités de consultation est d'informer le public sur les projets d'actualité d'ENLM et de recevoir l'avis des habitants sur les orientations de ces projets.

A l'échelle de la ville, la concertation est en lien avec les projets d'aménagement et organisée, en fonction de l'ampleur du projet, sous forme de réunions publiques.



Source: www.nordeclair.fr

¹⁶ Source de la définition : www.gestiondifferenciee.be

¹⁷ Source : entretien

¹⁸ Programme du Muséum National d'Histoire Naturelle.

Participation des scientifiques

L'un des axes majeurs du Plan de Biodiversité préconise le décloisonnement entre science et gestion. Ainsi des partenariats ont été établis entre les acteurs institutionnels¹⁹ et des chercheurs (notamment l'Université Catholique de Lille).

Focus sur l'association : Entrelianes²⁰

L'association Entrelianes place la notion de trame verte au cœur de ses actions. L'objectif principal et l'originalité de la démarche est de mettre en place une trame verte et bleue participative. Cette trame verte et bleue est définie comme le cadre de protection et de développement des espaces de nature avec l'établissement des réseaux écologiques qui les relient. La trame est perçue comme une co-construction, un levier de reconnexion sociale et écologique, un outil transversal sur les activités et un support d'animation territoriale.²¹

Le Portrait Nature est l'une des méthodes de sensibilisation des habitants proposées par l'association. Il s'agit d'un diagnostic participatif réalisé dans le cadre d'un projet à long terme (3-12 mois). Le Portrait Nature comprend deux volets. Le premier consiste à sensibiliser les habitants par des visites organisées pour développer leur sens de l'observation. Le deuxième volet est l'analyse cartographique du territoire (SIG, télédétection).



Depuis 2007, Entrelianes a entrepris une série d'actions avec le soutien des pouvoirs publics locaux de Roubaix²². Le but de cette mobilisation a été la mise en œuvre de la trame verte participative de la ville. Par exemple, dans le cadre du Portrait Nature du quartier Fresnoy-Mackellerie, l'association s'est mobilisée pour l'inscription d'une ancienne voie ferrée en tant que corridor écologique. Cette voie ferrée faisait l'objet d'un projet de réaménagement urbain. Cette action, soutenue par la ville de Roubaix, a ainsi mené à l'émergence de l'un des premiers corridors écologiques urbains du territoire. En 2009 et 2010, Entrelianes a sensibilisé d'autres associations de Roubaix. L'objectif était d'avoir une prise en compte globale des corridors verts et bleus dans le plan d'aménagement de l'éco-quartier de l'Union. Depuis 2010, un programme interrégional de trame verte et bleue est en cours dans le cadre du Portrait Nature Transfrontalier entre Lille et Courtrai.

¹⁹ Par exemple : la Direction Parcs et Jardins et la région du Nord

²⁰ Site de l'association : <http://entrelianes.org/accueil.html>

²¹ Source : La lettre du Portrait Nature Transfrontalier des voies de traverse, décembre 2012

²² Source : Guide micro corridors écologiques : comment accueillir la nature chez soi (et chez son voisin) à Roubaix (Entrelianes)